

**Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal**

Québec



Santé publique

Campagne de prévention des intoxications
au monoxyde de carbone
Automne - hiver 2005/2006

Sandra Palmieri

Décembre 2006

**LA PRÉVENTION
EN ACTIONS**

*Garder notre
monde en santé*

Campagne de prévention des intoxications
au monoxyde de carbone
Automne - hiver 2005/2006

Sandra Palmieri, MD, CSPQ, M.Sc.

Décembre 2006

Une réalisation du secteur Vigie et protection

Auteur

Sandra Palmieri MD, CSPQ, M.Sc.
Médecin spécialiste en santé communautaire
Équipe Environnement
Secteur Vigie et protection
Direction de santé publique de Montréal

Collaborateurs

Blaise Lefebvre, Agent d' Information
Direction de santé publique de Montréal

Maryse Arpin, Secrétaire
Secteur Vigie et protection
Direction de santé publique de Montréal

Micheline Tremblay, Webmestre
Direction de santé publique de Montréal

Guy Sanfaçon, Ph. D., Conseiller en santé
environnementale, en santé au travail et au bureau de
surveillance
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

François L'Heureux, M.Sc., Agent de recherche
Environnement urbain et santé
Direction de santé publique de Montréal

Denise Lacoursière, Conseillère en communication
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Sylvie Audet, Technicienne en art graphique
Direction de santé publique de Montréal

Sylvie Gauthier, Traductrice
Direction de santé publique de Montréal

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2007)
Tous droits réservés

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2007
ISBN : 978-2-89494-554-4 (version imprimée)
ISBN : 978-2-89494-555-1 (version PDF)

Prix : 5 \$

SOMMAIRE

En accord avec le Programme national de santé public 2003-2012, la sensibilisation du public au risque d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) est une des priorités d'action retenue pour le territoire de Montréal.

Les objectifs de la campagne sont de :

1. faire connaître les dangers liés au CO, les sources potentielles, les effets sur la santé et les moyens de prévenir une intoxication ;
2. Amener la population à être consciente des risques et savoir comment agir si nécessaire ;
3. Sensibiliser la population à l'installation d'un avertisseur de CO dans la maison.

Les publics cibles sont la population générale, les organismes du milieu et les ressources relais qui sont en contact avec la population générale et certaines populations ciblées (milieu scolaire et centres d'hébergement).

La stratégie de communication comprend deux volets soit une diffusion plus générale du message par les médias en collaboration avec les organismes du milieu et une relation plus directe pour transmettre l'information en collaboration avec les ressources relais comme Tandem et les commissions scolaires.

Les outils disponibles sont le site Internet de la Direction de santé publique de Montréal <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html> , les dépliants du Comité provincial sur la prévention des intoxications au monoxyde de carbone, les communiqués de presse.

La campagne 2005-2006 s'est échelonnée d'octobre 2005 à mai 2006. Elle s'est effectuée avec la majorité des partenaires de l'année précédente. Le développement de la diffusion par courriel des outils a été apprécié par les partenaires. Le sondage Omnibus de mai 2005 a montré que 56 % des répondants, sur 939 ménages de Montréal, avaient une ou plusieurs sources de CO dans leur domicile. Plus de 21,8 % de ces domiciles à risque sont pourvus d'un avertisseur de CO fonctionnel. Aussi, 19,5 % des répondants disent avoir reçu de l'information sur le monoxyde de carbone durant l'hivers 2004-2005 <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/enquete.html> . Un autre sondage est prévu en mai 2007 afin de suivre l'évolution de ces trois indicateurs. La page d'accueil française du site Internet de la Direction de Santé publique (DSP) sur le CO est parmi les 100 pages les plus consultées de la DSP.

L'impact sur la santé de la campagne est difficile à évaluer puisqu'elle fait partie d'un ensemble d'interventions pour diminuer les intoxications au monoxyde de carbone ; ces actions vont du soutien à la pratique médicale aux activités intersectorielles par le biais du Comité provinciale de prévention des intoxications au monoxyde de carbone. C'est le maintien et le développement de ces différentes activités qui permettront de diminuer le risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

La campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone 2005-2006 reprend les actions entreprises suite aux travaux du groupe de travail de la Direction de santé publique de Montréal, pour la campagne 2004-2005 :

Suzanne Brisson M.D. M. Sc.
Médecin-conseil
Équipe maladies à déclaration obligatoire et urgences environnementales
Responsable du groupe de travail

Julie Brodeur M. Sc.
Toxicologue
Équipe maladies à déclaration obligatoire et urgences environnementales

François l'Heureux M. Sc.
Agent de recherche
Équipe de recherche et surveillance en santé environnementale

Rose-Hélène Philippet M. Sc.
Agente de communication

Deborah Bonney
Conseillère en communication

Par le fait même, ce rapport s'inscrit dans la continuité du rapport sur la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone 2005-2006

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---------------------------------------|----|
| SOMMAIRE..... | i |
| 1. MANDAT..... | 1 |
| 2. HISTORIQUE ET CONTEXTE ACTUEL..... | 1 |
| 3. OBJECTIFS..... | 2 |
| 4. PUBLICS CIBLES..... | 7 |
| 5. STRATÉGIE DE COMMUNICATION..... | 7 |
| 6. PLAN D'ACTION..... | 7 |
| 6.1 LES MÉDIAS..... | 11 |
| 6.2 LES OUTILS D'INFORMATION..... | 11 |
| 6.3 LES RESSOURCES RELAIS..... | 12 |
| 7. AUTRES ACTIVITÉS..... | 12 |
| 8. ÉVALUATION..... | 13 |
| 9. CONCLUSION..... | 15 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|---|
| Tableau 1 : Récapitulatif de la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone 2005-2006, Montréal..... | 5 |
| Tableau 2 : Calendrier des tâches 2005-2006..... | 9 |

LISTE DES ANNEXES

| | |
|---|----|
| ANNEXE 1 : Récapitulatif de la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone 2006-2007, Montréal..... | 19 |
| ANNEXE 2 : Calendrier des tâches prévues pour 2006-2007..... | 20 |
| ANNEXE 3 : Encart inséré dans les dépliants..... | 23 |
| ANNEXE 4 : Liste de distribution des outils de sensibilisation 2005-2006..... | 25 |
| ANNEXE 5 : Communiqué de presse..... | 26 |
| ANNEXE 6 : Budget 2005-2006..... | 27 |
| ANNEXE 7 : Article de journaux..... | 28 |
| ANNEXE 8 : Exemples de lettres..... | 29 |

1. MANDAT

La sensibilisation de la population et des professionnels de la santé à la problématique du monoxyde de carbone (CO) est une des priorités retenues au Programme national de santé publique (PNSP) 2003-2012 qui a été élaboré par la Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS).

Cette préoccupation date de plusieurs années et elle s'est concrétisée par la création d'un Comité provincial sur la prévention des intoxications au monoxyde de carbone en 1996. Le mandat de ce comité est de voir à tout ce qui touche les intoxications par le CO et d'élaborer des outils pour aider les intervenants dans leurs interventions d'information et de prévention.

Les directions régionales de santé publique (DSP) doivent traduire le PNSP en plans d'action régional et local en tenant compte de l'offre de service commune et des spécificités régionales. L'équipe Environnement du secteur Vigie et protection à la Direction de santé publique de Montréal a pris en charge le dossier du monoxyde de carbone dans le domaine de la santé environnementale. La sensibilisation du public au danger potentiel du CO est un des objectifs de notre plan d'action 2005-2006.

2. HISTORIQUE ET CONTEXTE ACTUEL

En 1997, le Comité provincial sur la prévention des intoxications au monoxyde de carbone a produit un premier dépliant d'information « *Le monoxyde de carbone tue. Y en a-t-il chez vous?* ». Ce dépliant a fait l'objet d'une large distribution à l'échelle du Québec par le Comité provincial sur la prévention des intoxications au monoxyde de carbone et ses partenaires.

En 2001-2002, le médecin responsable des MADO par agents chimiques de la DSP de Montréal, le Dr Suzanne Brisson, en collaboration avec un urgentologue de l'hôpital Royal Victoria, le Dr Martin Laliberté ont rencontré les urgentologues de plusieurs hôpitaux montréalais dans le cadre de leur réunion scientifique afin de les sensibiliser à la problématique de l'intoxication au CO, tant pour le volet clinique que pour le volet santé publique.

En 2002, le Comité provincial sur la prévention des intoxications au monoxyde de carbone, en collaboration avec ses partenaires, a publié un deuxième dépliant : « *Un avertisseur de carbone peut sauver des vies. Protégez-vous!* ». La même année, une campagne montréalaise a été réalisée dans le but d'informer à la fois les professionnels de la santé et le grand public à la problématique du CO et à l'utilité des avertisseurs de CO. Le public ciblé se composait des usagers des CLSC et des intervenants des Info-Santé CLSC de la région de Montréal. L'envoi de 5 000 dépliants « *Un avertisseur de carbone peut sauver des vies. Protégez-vous!* », en version française et en version anglaise, a été effectué dans tous les CLSC de Montréal afin qu'il soit distribué ou mis à la disposition de leur clientèle. Une pochette informative a également été envoyée aux professionnels des Info-Santé CLSC. Cette pochette contenait :

- Le dépliant d'information « *Le monoxyde de carbone tue. Y en a-t-il chez vous ?* »
- Le dépliant d'information « *Un avertisseur de carbone peut sauver des vies. Protégez-vous!* »
- *Un guide sur les avertisseurs de CO développé à l'intention des intervenants de santé publique*
- *Un feuillet d'information sur une source méconnue de CO, soit les travaux à l'explosif en milieu résidentiel.*

Avril/mai 2003, sondage Omnibus sur l'île de Montréal (3 000 répondants). Sondage aléatoire afin de connaître la proportion des foyers montréalais ayant au moins une source de monoxyde de carbone et possédant un avertisseur de monoxyde de carbone. Les données montrent que 18,6 % des répondants

ayant une source de monoxyde de carbone dans leur domicile (appareil à combustible, garage intérieur ou attenant) avaient, au moment du sondage, un avertisseur de monoxyde de carbone en état de fonctionnement chez eux.

Au cours de l'hiver 2003/2004, une fillette prenant place dans une voiture alors que le moteur était en marche, a été intoxiquée mortellement pendant qu'un des parents déneigeait le véhicule. Ce fait a été largement diffusé dans les médias.

En automne hiver 2004-2005, intégration du travail du groupe de travail sur la planification de la campagne de prévention des intoxication au monoxyde de carbone et réalisation de la campagne avec les partenaires. Le site Internet sur le monoxyde de carbone a été mis en ligne en français et en anglais . 180 affiches, 40 000(20 000 français/20 000 anglais) dépliants CO, 18 000 (11 000 français/ 7 000 anglais) dépliants pour les détecteurs ont été distribués au travers différents organismes et partenaires. Un encart a été publié dans le journal de Montréal et des messages ont été diffusés via Alström Québec. Plusieurs articles ont été soumis à des revues spécialisées ; le produit favorisé a plutôt été l'encart couleur avec la photo des dépliants. Une participation au sondage OMNIBUS sur 939 ménages de la région de Montréal a été faite en mai 2005. Il ressort que 56 % des répondants ont une ou plusieurs sources de monoxyde de carbone dans leur domicile et 21,8 % de ces domiciles à risques sont pourvus d'un avertisseur de monoxyde de carbone fonctionnel. Par ailleurs, 19.5 % des répondants disent avoir reçu de l'information sur le monoxyde de carbone durant l'hiver 2004-2005.

(<http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html>).

Malgré les actions de sensibilisation de la population au cours des dernières années, l'intoxication au CO demeure la principale cause d'intoxication aiguë à Montréal (intoxications déclarées dans le cadre des MADO) et elle est parfois la cause de décès. De plus, ce type d'intoxication est généralement sous-déclaré, ce qui sous-entend que le nombre de cas réel est plus élevé que celui annoncé. Il était déjà prévu dans le plan d'action de réaliser des activités de sensibilisation de la population à l'utilisation d'un avertisseur de CO dans les maisons, activité qui est également une priorité du programme national de santé publique du MSSS. Afin de diminuer le risque d'un nouvel accident mortel lié au CO au cours de l'automne et l'hiver 2005/2006, il a été décidé d'y ajouter l'information générale sur le CO et les recommandations pour le contrôle du risque autant à l'extérieur qu'à l'intérieur des habitations, en passant l'information par différents canaux de communications.

3. OBJECTIFS

L'objectif de la campagne est de sensibiliser la population montréalaise vis-à-vis des dangers liés au monoxyde de carbone, et plus précisément :

1. Faire connaître les dangers liés au CO

- Les sources potentielles de monoxyde de carbone (appareils, circonstances)
- Les effets du monoxyde de carbone sur la santé
- Les moyens de prévenir une intoxication au monoxyde de carbone

2. Amener les gens à être conscients des risques et des moyens pour agir si nécessaire

- Savoir ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire

3. Sensibiliser la population à l'utilisation d'un avertisseur de CO dans la maison

- Fournir des informations pratiques sur les avertisseurs de CO pour faciliter leur achat et assurer une utilisation adéquate

Le tableau 1 « Récapitulatif de la campagne de prévention des intoxications 2005-2006, Montréal » à la page suivante présente une synthèse des objectifs, des publics cibles, des stratégies de communication, des médias et activités et finalement de l'évaluation de la campagne. Ces sections sont par la suite développées dans le rapport à l'exception des objectifs déjà détaillés au point 3.

Tableau 1 : Récapitulatif de la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone 2005-2006, Montréal

| Objectifs | Publics cibles | Stratégie | Techniques/médias/supports/activités | Évaluation |
|--|-------------------------|---|--|---|
| <p>1. Faire connaître les dangers liés au CO, les sources potentielles, les effets sur la santé et les moyens de prévenir une intoxication</p> <p>2. Amener les gens à être conscients des risques et à agir si nécessaire. Savoir ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire</p> | Population montréalaise | Diffuser un message de grande portée pour attirer l'attention, susciter l'intérêt et mener si nécessaire vers l'action. | <p>Médias ciblés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Média électronique (MAJ annuelle) - Journaux <p>Communiqué de presse</p> | <p>Nombre de consultations du site Web de la DSP consacré au CO</p> <p>Nombre d'articles publiés dans les journaux</p> |
| | Organismes du milieu | | <p>Dépliants, encarts et affiches donnant de l'information et invitant à consulter les pages Web de la DSP</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CSSS, Ville de Montreal, pharmacies, CAA-Qc | <p>Nombres de consultations au site Web de la DSP consacré au CO (déjà cité)</p> <p>Dépliants commandés par ces organismes (les pharmacies ont diffusées sans avoir commandées)</p> |
| <p>3. Sensibiliser la population à l'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone dans la maison.</p> | Ressources relais | Favoriser les relations plus directes pour transmettre l'information et inciter à l'action. | <p>Tandem Montréal : visites à domicile dans 12 arrondissements</p> <p>Commissions scolaires et écoles : diffusion électronique en partenariat avec le secteur École et milieu en santé</p> <p>Écoles privées : diffusion papier des dépliants</p> | <p>Suivi au printemps auprès de Tandem Montréal</p> <p>Idem pour le milieu scolaire public</p> <p>Suivi des retours de courrier dans les milieux privés</p> |

Un tableau 2006-2007 est disponible à l'annexe 1

4. PUBLICS CIBLES

Cette campagne vise l'ensemble de la population montréalaise, tous critères confondus, mais aussi :

- Les organismes du milieu sollicités pour distribuer les supports écrits ;
- Les ressources relais (partenaires qui servent de relais dans la transmission de l'information).

5. STRATÉGIE DE COMMUNICATION

La stratégie de communication s'inscrit dans la continuité des messages transmis à la population générale en regard du monoxyde de carbone.

L'utilisation des médias électroniques dont le site Web et la distribution de dépliants permettra de créer un message à large portée afin d'attirer l'attention sur le sujet. De plus, la collaboration avec des ressources relais favorisera une communication plus directe et plus ciblée avec une partie de la population.

Avec l'accord du MSSS, il a été convenu d'utiliser leurs outils, c'est-à-dire les dépliants « *Le monoxyde de carbone tue, y en a-t-il chez vous ?* »¹ et « *Un avertisseur de carbone peut sauver des vies* »², compte tenu de leur disponibilité. Dans une optique de continuité du message, il était intéressant de reprendre le même visuel que celui utilisé lors des campagnes précédentes.

La population sera également orientée vers des pages Web consacrées au monoxyde de carbone sur le site Internet de la DSP de Montréal <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/>. À cet effet, le MSSS a permis que l'information véhiculée dans leurs dépliants soit utilisée pour ce site Internet; les mises à jour se font en collaboration avec le ministère afin de garder une continuité de forme, de contenu et de message. Un encart inséré dans les dépliants facilitera l'orientation vers les pages Web. Ces dernières permettront de rejoindre un public plus large, de fournir une information détaillée et actualisable dans le temps.

6. PLAN D'ACTION

Les actions prévues pour cette campagne sont les suivantes :

Distribuer les outils d'information dans les organismes du milieu pour sensibiliser et orienter la population vers le site Internet de la DSP

Créer des partenariats avec des ressources relais pour mieux rejoindre la population :

CSSS et Info-Santé ;

Tandem Montréal ;

Service de sécurité incendies de Montréal (SSIM) ;

Rejoindre la population par les **médias électroniques** : site Internet de la DSP.

Le tableau 2 « calendrier des tâches 2005-2006 » à la page suivante déploie dans le temps les différentes activités reliées à la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone.

¹ Disponibilité en novembre/décembre 2005, après révision et réimpression

² Disponibilité en quantité limitée en 2005-2006, révision et réimpression prévue pour 2006-2007

| Tableau 2 : Calendrier des tâches 2005-2006 | | | | | |
|--|--|--|--|---------------------------------|--|
| Fin août 2005 : Reprise de la campagne | | | | | |
| Tâches | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre/Janvier |
| Pages Web DSP | | Restructuration du site et mise en couverture | | | |
| Affiches | Pas d'affiche pour la campagne 2005-2006 | | | | |
| Encarts | | | Ré-impression | | Envoi aux organismes du milieu (courrier et courriel) |
| Dépliants | | | Définir les quantités disponibles avec le MSSS | Réception des dépliants du MSSS | Envoi aux organismes du milieu (courrier et courriel) ³ |
| Liste d'envoi | | Déterminer la liste d'envoi et la répartition des outils d'information | | | |
| Relations médias | | | | | Envoi du communiqué de presse en décembre |

³ Inclue les CSSS avec les CHSLD, pharmacies, bureaux et organismes de la Ville de Montréal, CAA-QC

| Tâches | | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre/Janvier |
|--|-------------------------|---|-------------------------------|---|----------|---------------------------------------|
| Ressources-relais | CSSS et Info-Santé CLSC | | | Envoi dépliants courrier et courriels | | |
| | Tandem Montréal | Contacts Déterminer la collaboration | Accord des coordonnateurs | | | Envoi dépliants courrier et courriels |
| | SSIM | | Contacts | | | |
| Milieu scolaire | Public | | Déterminer liste de diffusion | Établir liens de collaboration avec le secteur École et milieu en santé | | Envoi dépliants courrier et courriels |
| | Privé | | Déterminer liste de diffusion | | | Envoi dépliants courrier et courriels |
| Évaluation : Hiver/Printemps 2006 | | | | | | |

Le budget est détaillé à l'annexe 6.

Le calendrier des tâches prévues pour 2006-2007 est disponible à l'annexe 2

6.1 LES MÉDIAS

Dès septembre 2005, le site Internet de la DSP est mis à jour et placé en onglet sur la page d'accueil. Les revues contactées souhaitent plutôt être sollicitées en été pour l'automne/hiver 2006. Un article dans La Presse fait suite à la mise en ligne du site (Voir annexe 7).

La porte-parole de la campagne est le Dr Sandra Palmieri.

6.2 LES OUTILS D'INFORMATION

Les outils de sensibilisation écrits sont les suivants :

Deux **dépliants** du MSSS (chacun existant en français et anglais) ;

Un **encart** comme complément d'information, inséré dans les dépliants et réalisé par la Direction de santé publique de Montréal (Voir annexe 3) ;

Ces deux outils donnent de l'information et amènent le lecteur à consulter les **pages Web** consacrées au monoxyde de carbone sur le site Internet de la DSP.

Information contenue dans les deux dépliants :

1) *Le monoxyde de carbone tue, y en a-t-il chez vous ?*

Ce dépliant présente ce qu'est le monoxyde de carbone et quels sont ses effets sur la santé. Il présente aussi les sources potentielles du CO et les différentes façons de prévenir une intoxication. Enfin, ce document indique ce qu'il faut faire, ne pas faire ainsi que le numéro à composer en cas d'intoxication.

2) *Un avertisseur de carbone peut sauver des vies. Protégez-vous !*

Ce dépliant encourage la population à installer un avertisseur de monoxyde de carbone dans sa résidence, en expliquant pourquoi et dans quelles situations c'est nécessaire. Il précise quels modèles d'avertisseurs se trouvent sur le marché, comment le choisir et enfin où le disposer dans sa maison.

Information contenue dans l'encart

L'encart a pour objectif principalement d'encourager la population à consulter les pages Web consacrées au CO sur le site Internet de la DSP, ainsi qu'à rappeler certaines informations liées au CO. Trois messages clés y ont été insérés :

Avez-vous fait entretenir votre système de chauffage cette année ?

Un avertisseur de monoxyde de carbone peut sauver des vies. En avez-vous un ?

Prévenez une intoxication au monoxyde de carbone en prenant soin de déneiger autour de votre véhicule avant de mettre le moteur en marche.

Ces outils d'information ont été envoyés aux organismes du milieu durant les mois de novembre 2005 à janvier 2006. Les organismes concernés sont :

- Le milieu de la santé : les CSSS et les pharmacies ;
- Les bureaux et des organismes de la ville de Montréal : les bureaux d'arrondissement, les bureaux d'accès Montréal et les bibliothèques municipales ;
- Les bureaux de CAA-Québec pour l'ensemble du Québec (sans l'encart de Montréal)⁴.

Ces outils d'information ont également été envoyés aux différentes ressources relais.

6.3 LES RESSOURCES RELAIS

- **Service de sécurité incendies de Montréal (SSIM)**

Le Service incendie de Montréal (SIM) est un partenaire privilégié de la DSP dans le dossier du CO. En effet, ce sont les pompiers qui répondent aux alarmes d'avertisseurs de CO sur le territoire de l'île de Montréal. Ils sont également habilités à prendre les mesures environnementales, à faire évacuer les lieux, à identifier une source de CO et à demander les correctifs appropriés avant de permettre la réintégration des lieux.

Les horaires différents des deux campagnes (SIM et DSP) ne leur ont pas permis d'avoir un lancement conjoint pour la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone en 2005-2006.

- **Tandem Montréal**

Tandem Montréal est un programme de sécurité urbaine, mis sur pied par la Ville de Montréal. Les coordonnateurs des organismes mandataires du programme souhaitent maintenir une collaboration dans ce dossier. Ils ont accepté de transmettre les dépliants d'information via leurs représentants qui font les visites à domicile.

- **CSSS et Info-Santé**

Le CSSS est la base de l'organisation sous-régionale des services de santé à la population. La ligne téléphonique Info-Santé est accessible 24 heures par jour, 7 jours par semaine pour obtenir des conseils, de l'information ou des références sur tout problème de santé ou de nature sociale. La stratégie consiste à fournir l'information aux professionnels ainsi qu'une copie de l'ensemble des outils utilisés lors de la campagne afin qu'ils puissent la diffuser à leur population.

7. AUTRES ACTIVITÉS

Parallèlement à cette campagne de prévention des intoxications au CO dans les résidences et tel que recommandé par la coroner en chef du Québec, M^e Danielle Bellemare, dans sa lettre du 1^{er} décembre 2004, une lettre d'information sur le CO et sur la recommandation d'installer un avertisseur de CO dans les établissements où l'on retrouve un système de chauffage à base de combustible a été envoyée (Voir annexe 8)

⁴ le CAA-Québec ne souhaite pas se limiter à Montréal, MSSS a été avisé

Aux directeurs généraux des cinq Commissions scolaires de Montréal, le 19 janvier 2006 sous format courrier et courriel :

- Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
- Commission scolaire de Montréal
- Lester B. Pearson School Board
- Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
- Commission scolaire English-Montréal

Les lettres transmises aux coprésidents du comité régional de gestion de l'entente complémentaire MSSS-MELS, aux répondants régionaux d'École en santé, aux responsables locaux désignés de santé publique et aux Commissions scolaires sont présentées à l'annexe 8.

Aux responsables des 400 résidences et établissements, privés et publics, pour personnes âgées de notre territoire, le 21 décembre 2005 avec copie courriel aux DG des CSSS de Montréal ainsi qu'à chacun de leurs responsables locaux désignés de santé publique.

Les lettres transmises aux DG des CSSS de Montréal, aux responsables locaux désignés de santé publique et aux résidences pour personnes âgées sont présentée à l'annexe 8.

Aux responsables des 176 établissements d'enseignement privés de notre territoire (110 francophones et 64 anglophones), le 24 mars 2005.

La lettre transmise à l'association des écoles privées ainsi qu'aux établissements d'enseignement privés est présentée à l'annexe 8.

Aux pharmaciennes et pharmaciens du territoires le 30 janvier 2006

La lettre transmise aux pharmaciennes et pharmaciens du territoire est disponible à l'annexe 8

8. ÉVALUATION

Les activités d'évaluation toucheront différents aspects de cette campagne de prévention des intoxications au CO.

2005-2006

La différence dans le lancement des campagnes de la DSP et du SSIM n'ont pas permis un lancement conjoint comme en 2004-2005. L'organisme Tandem a répété l'expérience en 2005-2006.

Des sondages omnibus en séries nous permettent de suivre l'évolution des avertisseurs de monoxyde de carbone dans les foyers avec une source de monoxyde de carbone sur l'Île de Montréal et le pourcentage de la population rejointe par de l'information sur le monoxyde de carbone. Le sondage Omnibus réalisé en 2005 par une firme privée de sondage auprès de 939 ménages pour le compte de la Direction de santé publique de Montréal, démontre que 56 % des répondants ont une ou plusieurs sources de CO dans leur domicile et 21,8 % de ces domiciles à risque sont pourvus d'un avertisseur de CO fonctionnel. Des résultats plus détaillés sont disponibles sur le site Internet de la DSP à l'adresse suivante : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/enquete.html>. Un autre sondage Omnibus pourra de nouveau

être effectué ce printemps (mai 2007) afin de suivre l'évolution du pourcentage d'avertisseurs de monoxyde de carbone parmi les foyers ayant une source de CO sur l'île et le pourcentage de la population rejointe par de l'information sur le CO. Le site Web de la DSP - <http://www.santepub-mtl.gc.ca/monoxyde/index.html> - a été restructuré dans une philosophie de question/réponses ; toutefois le contenu est resté le même. La Presse a publié un article le 15 octobre 2005 sur le site Internet de la DSP « Maison Toxique » suite à la mise en ligne du site restructuré sur le monoxyde de carbone (Annexe 7). Le communiqué de presse émis par la Direction de santé publique de Montréal lors de la tempête de neige qui paralysa momentanément la ville en décembre 2005 est disponible à l'annexe 5. Un décompte du nombre de visites du site Internet de la DSP consacré au monoxyde de carbone a été effectué. Il est toutefois impossible de préciser le nombre exact de visiteurs (plusieurs visites possibles par le même individu), de même que l'étendue des informations ayant fait l'objet d'une lecture. La consultation de la page d'accueil sur le monoxyde de carbone apparaît parmi les 100 pages les plus consultées de la Direction de santé publique ; le site de la DSP comprend plus de 4 000 pages web. La page d'accueil en anglais n'apparaît jamais. Il existe deux principales raisons : le site de la DSP sur le CO est enregistré comme une page francophone par les moteurs de recherches tel Google et il existe beaucoup de sites de référence anglophones sur le CO.

La diffusion par courriel et le développement de commande courriel ont été appréciés par les partenaires et ressources relais. La DSP a reçu plusieurs demandes d'information par voie électronique. La synthèse des envois courrier et courriel est disponible à l'annexe 4.

Impact santé

Il n'y pas eu de déclarations de décès par intoxication au monoxyde de carbone au sein de la population générale sur le territoire de Montréal en 2005 ni de janvier à mai 2006. Il est difficile de porter un jugement sur le nombre d'intoxications au monoxyde de carbone déclarés à la DSP de Montréal. Il s'agit de petits nombres⁵, variables d'une année à l'autre. Aussi, l'intoxication au monoxyde de carbone légère est une grande imitatrice; ces symptômes ressemblent à ceux d'un rhume ou d'une gastro-entérite. Il existe probablement un phénomène de sous-diagnostic en plus de la sous-déclaration des MADO. Des activités ont eues lieux pour supporter la pratique clinique (PPM sur l'intoxication au monoxyde de carbone) et pour améliorer la déclaration (visite des urgences). Des événements inattendus peuvent ponctuellement influencer l'épidémiologie des intoxications au monoxyde de carbone (verglas de 1998). C'est l'ensemble de ces différents facteurs ainsi que les variations temporelles attendues qui vont influencer le nombres de cas d'intoxications au CO déclarées à la DSP de Montréal.

⁵ Un événement collectif peut grandement influencer le nombre sur l'année

9. CONCLUSION

En automne hivers 2005-2006, la campagne de prévention a été lancée par une mise à jour du site Internet. Les envois ont été par courriel aux CSSS et leur Info-santé ainsi qu'au réseau public de l'éducation. Les envois ont été par courrier et par courriel pour les autres partenaires (21 000 dépliant CO repartis à raison de 2 pour 1 français/anglais, 5 000 dépliants avertisseurs CO repartis moitié/moitié français/anglais). Il y a eu un article dans « la Presse » cette année suite à cette campagne; il n'y a pas eu d'encart dans d'autres publications.

Depuis 2004, la Direction de santé publique de Montréal fait des campagnes annuelles de prévention des intoxications au monoxyde de carbone. La campagne de 2005-2006 a continué d'investir dans la diffusion électronique de l'information ce qui à permis d'atteindre plus facilement et plus rapidement certains partenaires dont les commissions scolaires et les CSSS. En 2006-2007, il est prévu d'ajuster notre date de lancement avec celle du SIM afin de favoriser un lancement conjoint ce qui permettra d'augmenter les activités auprès de la population générale. Il est aussi prévu de continuer de développer la diffusion électronique des outils.

Les campagnes de préventions des intoxications au monoxyde de carbone font partie des différentes activités de la DSP pour diminuer l'impact des intoxications chimiques sur la santé des montréalais. Elles s'effectuent en hiver car il s'agit d'une période où le risque d'intoxications au monoxyde de carbone est plus élevé.

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau récapitulatif campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone, prévu pour 2006-2007, Montréal

| Objectifs | Publics cibles | Stratégie | Techniques/médias/soutiens/activités | Évaluation |
|--|-------------------------|---|---|--|
| <p>1. Faire connaître les dangers liés au CO, les sources potentielles, les effets sur la santé et les moyens de prévenir une intoxication</p> <p>2. Amener les gens à être conscients des risques et à agir si nécessaire. Savoir ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire</p> <p>3. Sensibiliser la population à l'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone dans la maison.</p> | Population montréalaise | Diffuser un message de grande portée pour attirer l'attention, susciter l'intérêt et mener si nécessaire vers l'action. | <p>Médias ciblés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Articles revues spécialisées et hebdomadaires locaux - Média électronique (MAJ annuelle) <p>Communiqué de presse</p> | <p>Sondage OMNIBUS de la DSP en avril 2007</p> <p>Nombre d'articles publiés dans les revues et les journaux locaux</p> <p>Nombre de consultations du site Web de la DSP consacré au CO</p> |
| | Organismes du milieu | | <p>Dépliants, encarts et affiches donnant de l'information et invitant à consulter les pages Web de la DSP</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CSSS, Ville de Montréal, pharmacie, CAA-Qc | <p>Nombre de consultations du site Web de la DSP consacré au CO. (déjà cité)</p> <p>Dépliants commandés par ces organismes (les pharmacies ont diffusées sans avoir commandées)</p> |
| | Ressources relais | Favoriser les relations plus directes pour transmettre l'information et inciter à l'action. | <p>Tandem Montréal : visites à domicile dans 12 arrondissements</p> <p>SSIM : pompiers éducateurs répartis en 12 unités de prévention</p> <p>Info-Santé CLSC : distribution des dépliants d'information pour les intervenants</p> | Rencontre de suivi au printemps auprès du SSIM et de Tandem Montréal |
| | Quincailliers | Favoriser l'achat d'avertisseurs de CO grâce à des moyens d'information dans les quincailleries. | Dépliants avec encarts dans plusieurs petites et grosses quincailleries vendant des avertisseurs de CO | Demande de collaboration à l'évaluation de la campagne au niveau de l'impact sur les ventes d'avertisseurs de CO |

Annexe 2 : Calendrier des tâches prévues pour 2006-2007

| Fin août 2006 : Reprise de la campagne : Rapport 2005-2006 et planification de la campagne 2006-2007 | | | | | | |
|--|----------------------------|---|--|---------------------------------|------------------------------------|---|
| Tâches | | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre/Janvier |
| Pages Web DSP | | Restructuration progressive au cours de l'automne avec la mise en ligne du site du MSSS | | Mise en couverture le 5/10/2006 | | |
| Encarts | | MAJ des quantités disponibles à la DSP (dépliants du MSSS) | Envoi aux organismes du milieu (courrier et courriel) | | | |
| Dépliants | | MAJ des quantités disponibles à la DSP (dépliants du MSSS) | Envoi aux organismes du milieu (courrier et courriel) ⁶ | | | |
| Liste d'envoi | | | Déterminer la liste d'envoi et la répartition des outils d'information | | | |
| Relations médias | Hebdos | Révision deux niveaux d'articles et d'un encadré couleur | Choix revues et contacts Envoi des articles aux revues | | | Publications dans les revues en janvier |
| | Revues spécialisées | | | Envoi hebdos locaux | Publication dans les hebdos locaux | |

⁶ Inclue les CSSS avec les CHSLD, pharmacies, bureaux et organismes de Ville de Montréal, CAA-QC

| Tâches | | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre/Janvier |
|--|-------------------------|---|--|--|----------|------------------|
| Ressources-relais | CSSS et Info-Santé CLSC | | | Envoi dépliants courriers et courriels | | |
| | Tandem Montréal | Contacts Déterminer la collaboration | Accord des coordonnateurs | Envoi dépliants courriers et courriels | | |
| | SSIM | | Contacts | | | |
| Milieu scolaire | Public | | Déterminer liste de diffusion Établir liens de collaboration avec EMS | Envoi dépliants courriers et courriels | | |
| | Privé | | Déterminer liste de diffusion | Envoi dépliants courriers et courriels | | |
| Quincailliers | | | Déterminer une liste de quincailliers, contacts | Envoi lettre, dépliants début octobre | | |
| Évaluation : Hiver/Printemps 2007 | | | | | | |

Annexe 3 : Encart inséré dans les dépliants

Les intoxications au
MONOXYDE DE CARBONE
www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde

- Avez-vous fait entretenir votre **système de chauffage** cette année ?
- Un **avertisseur de monoxyde de carbone** peut sauver des vies. En avez-vous un ?
- Prévenez une intoxication au monoxyde de carbone en prenant soin de déneiger autour de votre **véhicule** avant de mettre le moteur en marche.

Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux
Québec Montréal
Santé publique

CARBON MONOXIDE
Poisoning
www.santepub-mtl.qc.ca/monoxide

- Have you had your **heating system** serviced this year?
- A **carbon monoxide detector** can save lives. Do you have one?
- Prevent carbon monoxide poisoning by removing the snow around your **vehicle** before starting the engine.

Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux
Québec Montréal
Santé publique

Annexe 4 : Liste de distribution des outils de sensibilisation 2005-2006

| 2005-2006 | | | | | | |
|--|------------------|--------------|----------------------------------|------------|--------------|--------------|
| | dépliants sur CO | | dépliants sur avertisseurs de CO | | signets CO | |
| | Français | Anglais | Français | Anglais | Français | Anglais |
| Commandes reçues | 22 000 | 15 000 | 6 000 | 3 000 | 22 000 | 15 000 |
| Courants | 100 | 100 | | | | |
| Tandem * | 1 500 | 1 500 | 1 500 | 1 500 | 1 500 | 1 500 |
| SIM | | | | | | |
| Accès-Montréal | 1 600 | 1 000 | 0 | 0 | 1 600 | 1 000 |
| Ville de Montréal (bibliothèques) | 2 500 | 1 700 | 0 | 0 | 2 500 | 1 700 |
| CAA ** | 2 000 | 300 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Pharmacies | 5 500 | 2 250 | | | 5 500 | 2 250 |
| Info-santé * | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Centre de Services sociaux et de Santé (CSSS) | 325 | 125 | 325 | 125 | 325 | 125 |
| Représentants locaux École et milieu en santé * | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) * | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Coprésidents MELS-Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) * | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Association des Écoles privées * | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| DG Commissions Scolaires * | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 |
| Directions des écoles privées | 800 | 400 | 800 | 400 | 800 | 400 |
| DG-CSSS * | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Resp. locaux SP * | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| CHSLD | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 |
| Total envoi | 14 310 | 7 360 | 2 710 | 2 110 | 12 310 | 7 060 |
| Reste en inventaire | 7 690 | 7 640 | 3 290 | 890 | 9 690 | 7 940 |

**lien www

* Envoi électronique

Soyez prudents, le monoxyde de carbone peut tuer. Dans les tempêtes de neige, méfiez-vous du monoxyde de carbone

Montréal, 16 décembre 2005 - En cette première tempête de neige de la saison, la Direction de santé publique de Montréal, rappelle qu'il faut se méfier du monoxyde de carbone. La neige abondante peut enfermer un véhicule comme sous une cloche. Il faut toujours **bien déneiger le pot d'échappement et tout autour du véhicule avant de mettre le moteur en marche** afin d'éviter que les gaz d'échappement ne s'accumulent sous le véhicule et ne s'introduisent à l'intérieur dans des concentrations qui peuvent rapidement devenir mortelles. Il y a quelques années, une jeune enfant est décédée dans de telles circonstances et plusieurs autres personnes ont été sévèrement intoxiquées lors d'une tempête de neige au Québec.

Ne jamais laisser également un véhicule le moteur en marche dans un garage ou un abri temporaire même, avec la porte ouverte. Le monoxyde de carbone s'accumule dans le garage et s'infiltré dans la maison. Et contrairement à ce que l'on peut croire, le vent ne chasse pas le monoxyde de carbone; ce dernier pourra tout de même être aspiré dans la maison. L'utilisation d'un démarreur à distance n'est pas recommandée pour un véhicule enneigé, ni à l'intérieur d'un garage ou d'un abri tempo. Il peut aussi être accidentellement actionné par un enfant.

Précautions à prendre chez soi ?

Faites vérifier annuellement votre système de chauffage au gaz, à l'huile ou au bois ainsi que son système de ventilation. La Direction de santé publique recommande l'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone dans les maisons ayant des appareils au gaz, au mazout et au bois. Le monoxyde de carbone est généré lorsqu'un combustible brûle (huile, gaz, bois, essence, charbon, propane). En cas de panne de courant, ne jamais utiliser à l'intérieur des appareils d'appoint qui utilisent un combustible.

Quels sont les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone ?

Les symptômes liés à une intoxication au monoxyde de carbone sont des maux de tête, des nausées, de la fatigue et des étourdissements. Si l'exposition continue, surviennent alors des vomissements, une perte de connaissance et finalement, parfois après seulement quelques minutes, la mort.

-30-

Source : Blaise Lefebvre

Annexe 6 : Budget 2005-2006

| DÉPENSES | TOTAL (\$) |
|--|-------------------|
| Impression encarts (65 000) | 1 700,00 |
| Envoi dépliant, encart et affiches : coût postal | x |
| Envoi dépliants, encart et affiches : salaire commis (2 commis du 19 au 26 octobre) | 1 525,50 |
| Achat papeterie (enveloppes, ...) | x |
| TOTAL | 3 225,50 |

Annexe 7 : Article de journaux

Dans la revue de presse du 17 octobre 2004 après la mise en vitrine du lien sur le monoxyde de carbone de la DSP pour l'hivers 2005-2006

Maison toxique?

L'automne s'installe, les fenêtres des maisons se ferment, et les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent. Sur son site Internet, la Direction de la santé publique de Montréal prévient la population des nombreuses sources de ce gaz potentiellement mortel. Parmi elles, les systèmes de chauffage et les équipements fonctionnant à l'aide d'un combustible, ainsi que les véhicules à moteur. Pour éviter des intoxications qui pourraient être fatales, l'organisme prodigue des conseils pour éviter les émanations de CO.

En voici quelques-uns :

- Assurez-vous du bon état des conduits d'évacuation des gaz de la fournaise ou de la cheminée.
- Assurez-vous que la cheminée n'est pas obstruée par des nids d'oiseaux ou l'hiver, par une accumulation de neige ou de glace.
- Faites ramoner périodiquement la cheminée.

- Utilisez les bons types d'appareils à l'endroit approprié : certains, comme des réchauds, sont conçus uniquement pour une tente et d'autres pour un usage extérieur. - Les génératrices à usage résidentiel doivent être installées à l'extérieur.

- Assurez une entrée d'air permanente ainsi que l'évacuation des produits de combustion à l'extérieur pour tout appareil fonctionnant au combustible.

- Assurez-vous que l'utilisation du ventilateur de la cuisinière, de la salle de bains et de l'échangeur d'air n'entraîne pas le refoulement des gaz de combustion à l'intérieur de la maison. Faites appel à un professionnel pour en avoir le cœur net.

- Inspectez votre véhicule et procédez aux entretiens recommandés.

Même si toutes ces précautions sont suivies à la lettre, la Direction de la santé publique croit qu'une autre précaution s'impose : la présence d'un avertisseur de monoxyde de carbone, pour faire face aux problèmes mécaniques qui pourraient avoir des conséquences tragiques.

Infos :

www.santepub-mtl.qc.ca

Annexe 8 : Exemple de lettres

1. Commissions scolaires
2. Écoles privées
3. Coprésidents de l'entente MSSS-MEL
4. CSSS
5. CHSLD
6. Pharmacies



Montréal, le 19 janvier 2006



Monsieur [REDACTED], directeur général
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
550, 53e Avenue
Montréal (Québec) H1A 2T7

Objet: Risque d'intoxication au monoxyde de carbone dans les établissements scolaires

Monsieur,

La Direction de santé publique de Montréal effectue présentement une « Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone ». Le monoxyde de carbone (CO) est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. C'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir et les symptômes d'une intoxication peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite.

Des concentrations dangereuses de CO sont produites lorsqu'un moteur, un système de chauffage, un appareil ou un outil fonctionnant à l'aide d'un combustible, comme par exemple l'essence, l'huile, le gaz naturel, le bois, le charbon ou le propane, est défectueux, mal entretenu ou lorsqu'il est utilisé dans un endroit clos ou mal ventilé. Des incidents en relation avec les systèmes de chauffage sont survenus dans des établissements scolaires. À Montréal, en février 2000, un système de chauffage défectueux a occasionné des intoxications au CO et le transport ambulancier de 6 élèves dans des hôpitaux pédiatriques de notre région. En octobre 2003, dans la région de l'Estrie, 22 enfants ont été intoxiqués au CO dans une école dont la fournaise à l'huile était défectueuse.

L'hiver 2005/2006 est à nos portes et cette année encore nous n'échapperons pas à l'émergence de divers problèmes de santé publique en lien avec l'environnement. La majorité des intoxications au CO est accidentelle et elle peut être prévenue. Le meilleur moyen de prévention consiste à entretenir et à utiliser de manière appropriée les équipements et les appareils à combustion. Il est donc essentiel que le système de chauffage soit vérifié régulièrement par un entrepreneur qualifié. De plus, en présence d'une source potentielle de CO, l'installation d'un ou plusieurs avertisseurs de CO représente un moyen de protection efficace.

La Direction de santé publique de Montréal vous rappelle l'importance de cette problématique et recommande l'utilisation des avertisseurs de CO dans les établissements où l'on retrouve un système de chauffage à base de combustible.

Pour plus d'information sur le sujet, vous pouvez contacter le Docteur Sandra Palmieri, responsable du dossier à la Direction de santé publique au numéro de téléphone suivant (514) 528-2400 poste 3209. Vous pouvez également consulter notre site Internet à l'adresse suivante :

<http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html>.

Nous vous remercions de votre collaboration dans les activités de prévention des intoxications au monoxyde de carbone sur le territoire de l'Île de Montréal.

Veillez agréer, Monsieur, nos sentiments les meilleurs

John Carsley, MD, MSc, FRCPC
Responsable
Vigie et Protection

C.C. : Docteur Sandra Palmieri

Montréal, le 21 décembre 2005



Aux directeurs généraux de CSSS :
Aux responsables locaux désignés de santé publique

Objet : Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone

La direction de santé publique aimerait vous mettre au courant que les CHSLD, les commissions scolaires et les écoles de votre territoire recevront des lettres de rappel sur les effets du monoxyde de carbone, ses sources et les principaux moyens de prévention et de protection dans le cadre de la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone 2005-2006.

Vous trouverez la lettre aux CHSLD, le dépliant sur le monoxyde de carbone – version française et anglaise – et le dépliant sur les avertisseur de monoxyde de carbone -version anglaise et française, en pièces jointes. Les autres lettres et documents vous seront acheminés au fur et à mesure des envois.

Pour plus d'information, vous pouvez me contacter au numéro de téléphone 514-528-2400 poste 3209 ou consulter notre site Internet à l'adresse suivante :
<http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html>

En espérant que ces informations vous soient utiles, nous vous remercions de votre collaboration dans les activités de prévention des intoxications au monoxyde de carbone sur le territoire de l'île de Montréal et vous prions d'agréer, Madame, monsieur, nos sentiments les meilleurs.

Sandra Palmieri MD, MSc, MSPQ
Médecin-conseil
Secteur Vigie et protection

Montréal, le 11 novembre 2005

À tous les Responsables
Résidences de personnes âgées

Objet: Risque d'intoxication au monoxyde de carbone dans les établissements pour personnes âgées

Madame, Monsieur,

La Direction de santé publique de Montréal effectue présentement une nouvelle « Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone ». Le monoxyde de carbone (CO) est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. C'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir et les symptômes d'une intoxication peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite.

La majorité des intoxications au CO sont accidentelles et elles peuvent être prévenues. Des concentrations dangereuses de CO sont produites lorsqu'un moteur, un système de chauffage, un appareil ou un outil fonctionnant à l'aide d'un combustible, comme par exemple l'essence, l'huile, le gaz naturel, le bois, le charbon ou le propane, est défectueux, mal entretenu ou lorsqu'il est utilisé dans un endroit clos ou mal ventilé.

Dans une résidence pour personnes âgées en Mauricie, un chauffe-eau au gaz naturel, dont l'installation était déficiente, a occasionné en 2004, des intoxications au CO parmi les résidents et les membres du personnel ainsi que le décès d'un résident. Les recommandations du coroner qui nous ont été transmises suite à cet événement sont :

1. Mener une campagne de sensibilisation auprès des propriétaires des maisons d'hébergement sur les dangers inhérents à une dysfonction des systèmes de chauffage disposés dans des salles de fournaise trop exigües ou en l'absence de ventilation adéquate.
2. Promouvoir des inspections régulières des systèmes de chauffage aux combustibles organiques avant les périodes de grands froids.
3. Promouvoir l'installation d'avertisseurs de monoxyde de carbone dans les maisons chauffées à l'aide de combustible, surtout dans les résidences de personnes âgées plus sensibles aux effets du monoxyde de carbone.
4. De renseigner la population sur l'émergence de symptômes compatibles avec une intoxication au monoxyde de carbone durant les périodes de grand froid où les systèmes de chauffage sont les plus sollicités et où la tentation d'isolation étanche des maisons, incluant la salle des fournaies est souvent favorisée pour des raisons économiques.

La Direction de santé publique de Montréal appuie les recommandations du coroner et vous rappelle que le meilleur moyen de prévenir une intoxication au CO consiste à entretenir et à utiliser de manière appropriée les équipements et les appareils à combustion. Il est donc essentiel que le système de chauffage soit vérifié régulièrement par un entrepreneur qualifié. De plus, en présence d'une source potentielle de CO, l'installation d'un ou plusieurs avertisseurs de CO représente un moyen de protection efficace. La présence d'un garage intérieur (attenant ou au sous-sol) de la résidence est également une indication d'installer un avertisseur de monoxyde de carbone.

Pour plus d'information sur le sujet, vous pouvez consulter notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html>.

En espérant que ces informations vous soient utiles, nous vous remercions de votre collaboration dans les activités de prévention des intoxications au monoxyde de carbone sur le territoire de l'Île de Montréal.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments les meilleurs.

John Carsley, M.D.
Responsable de l'Unité Vigie Protection

P.J. Dépliants

Montréal, le 30 janvier 2006

Aux pharmaciennes et pharmaciens de l'île de Montréal

Objet: campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone 2005-2006

Madame, Monsieur,

La Direction de santé publique de Montréal effectue présentement une « Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone ». Les objectifs de la campagne de cette année sont les mêmes que ceux de l'année dernière soit :

1. Augmenter les connaissances sur les sources de monoxyde de carbone, ses effets sur la santé, les moyens de prévention et de protection.
2. Amener la population à être consciente des risques et à agir si nécessaire (quoi faire et ne pas faire)
3. Sensibiliser la population à l'utilisation d'un avertisseur de monoxyde de carbone dans la maison.

Elle s'effectue en hivers car il s'agit d'une période où le risque d'intoxication au monoxyde de carbone est plus élevé.

Le monoxyde de carbone (CO) est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. C'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir et les symptômes d'une intoxication peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite. Des concentrations dangereuses de CO sont produites lorsqu'un moteur, un système de chauffage, un appareil ou un outil fonctionnant à l'aide d'un combustible, comme par exemple l'essence, l'huile, le gaz naturel, le bois, le charbon ou le propane, est défectueux, mal entretenu ou lorsqu'il est utilisé dans un endroit clos ou mal ventilé. À Montréal, chaque année, des intoxications au monoxyde de carbone nous sont déclarées dont certaines nécessitent des traitements spécialisés en chambre hyperbare.

L'hiver 2005/2006 est là et cette année encore nous n'échapperons pas à l'émergence de divers problèmes de santé publique en lien avec l'environnement. La majorité des intoxications au CO est accidentelle et elle peut être prévenue.

La Direction de santé publique rappelle que le meilleur moyen de prévention consiste à entretenir et à utiliser de manière appropriée les équipements et les appareils à combustion. Il est particulièrement important que le système de chauffage soit vérifié régulièrement par un entrepreneur qualifié, et que les véhicules moteurs soient régulièrement inspectés. De plus, en présence d'une source potentielle de CO, l'installation d'un ou plusieurs avertisseurs de CO représente un moyen de protection efficace.

Pour plus d'information sur le sujet, vous pouvez également consulter notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html>.

Vous pouvez commander des dépliants supplémentaires à l'adresse Internet suivante : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/depliant.html>

Nous vous remercions de votre collaboration dans les activités de prévention des intoxications au monoxyde de carbone sur le territoire de l'Île de Montréal.

Veillez agréer, Madame, nos sentiments les meilleurs

John Carsley, MD, MSc, FRCPC
Responsable
Vigie et Protection

C.C. : Docteur Sandra Palmieri



BON DE COMMANDE

| QUANTITÉ | TITRE DE LA PUBLICATION | PRIX UNITAIRE (tous frais inclus) | TOTAL |
|----------|---|--------------------------------------|-------|
| | Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone Automne – hiver 2005/2006 | 5 \$ | |
| | NUMÉRO D'ISBN OU D'ISSN | | |
| | 978-2-89494-554-4 | | |

Nom _____

Organisme _____

Adresse _____

No Rue App.

Ville Code postal

Téléphone _____ Télécopieur _____

**Les commandes sont payables *à l'avance* par chèque ou mandat-poste à l'ordre de la
Direction de santé publique de Montréal**

Veuillez retourner votre bon de commande à :

Centre de documentation
Direction de santé publique de Montréal
1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3

Pour information : (514) 528-2400, poste 3646.

